

# **Dynamique sociale de la construction des alliances interpersonnelles et intergroupes entre personnes déplacées internes et communautés hôtes**

**Joachim RUHAMYA MUGENZI**

**Résumé** : Cette étude analyse les mécanismes de survie interpersonnelles et intergroupes développés par les personnes déplacées internes pour se tisser des alliances en milieu urbain, et se maintenir au sein des celles-ci tant qu'elles leur apportent protection, logement et emploi afin de faire face aux défis des groupes armés et guerres récurrentes, dans un contexte de relâchement de l'Etat et d'inattention des humanitaires. A la lumière de la théorie de l'intégration sociale de Peter M. Blau, elle examine d'abord les voies et moyens par lesquels les personnes déplacées se construisent des alliances tant formelles qu'informelles au sein des communautés hôtes en s'appuyant sur des réseaux existants ; ensuite, les perceptions que les déplacés et des communautés hôtes ont les uns vis-à-vis des autres et les motivations qui poussent ces dernières à apporter assistance aux déplacés ; et enfin, la manière dont ces alliances nouvellement tissées sont gérées, de part et d'autre, pour en tirer profit sur le plan social, économique et sécuritaire. Les résultats ont montré que les liens sociaux de base (le cercle familial, le village et le Territoire d'origine) sont organiques mais plus importants que les liens formels (chef d'avenue, chef de quartier, organisations de la société civile). Les perceptions des résidents vis-à-vis des PDI sont variées mais dépendent de la vulnérabilité socioéconomique et linguistique des uns et des autres. L'hospitalité urbaine actuelle est liée à l'accueil remarquable que les villages du Kivu avaient accordé aux PDI urbains au début des hostilités en 1996. Des PDI sont restées redevables socialement vis-à-vis des familles d'accueil et de leurs mentors dans les activités socioéconomiques et professionnelles. Elles se sentent mieux intégrées dans ce nouvel environnement, sont disposées à participer activement à la vie sociale de la ville et voudraient y rester tout en gardant un autre pied dans leur milieu d'origine.

**Mots-clés** : Construction des alliances, réseau social, intégration sociale, dynamique sociale.

## **Introduction**

Chaque année, des millions de personnes sont déplacées, contre leur propre volonté et sans aucune planification, de leurs résidences en raison de guerres, de conflits, de violences généralisées, de catastrophes naturelles ou de violations des droits humains, tout en ne franchissant pas les frontières internationalement reconnues de leurs pays d'origine. Ce phénomène social dit "déplacement interne dans son propre pays" est réel et aujourd'hui, il

préoccupe tant les organisations régionales et internationales que les gouvernements et les scientifiques.

L'amplification du déplacement interne observé au 20<sup>ème</sup> siècle est, selon Emmanuel Delma (2002), en lien étroit avec le développement des techniques de communication, de domination et de destruction qui ont entraîné, à leur tour, une intensité croissante des conflits. C'est au cours du même siècle que la croissance démographique a démultiplié les phénomènes de richesse et de pauvreté et que la puissance destructrice exercée par l'homme sur la nature a atteint son paroxysme. La conjugaison de ces phénomènes a engendré des cohortes toujours plus nombreuses de déplacés internes, de fugitifs, de migrants et autres demandeurs d'asile, et a fait du siècle finissant celui des déracinés.

Sur la planète, en 2019, les conflits et les catastrophes ont provoqué 33,4 millions de nouveaux déplacements internes dans 145 pays et territoires. Les conflits se sont poursuivis sans relâche dans des pays tels que l'Afghanistan, la République Démocratique du Congo (RDC) et la Syrie, qui comptent également parmi les pays où le nombre de personnes vivant dans des situations de déplacement prolongé est le plus élevé (GRID, 2020).

Le pays le plus touché de la région en 2019 est la République Démocratique du Congo (RDC), où les guerres mixtes, les tensions ethniques, les griefs locaux et la pauvreté chronique sont les principaux facteurs de déplacement interne. Près de 1,7 million de nouveaux déplacements liés au conflit ont été signalés au cours de l'année, contre plus de 1,8 million en 2018 et 2,2 millions en 2017 (GRID, 2020).

La même source renseigne qu'il y a eu une escalade des conflits entre les groupes armés et de la violence intercommunautaire au Sud-Kivu, où 401.000 déplacements ont été enregistrés, principalement dans les Territoires de Mwenga et de Fizi. La plupart des personnes déplacées étaient des femmes et des enfants. Le nouveau gouvernement a hérité d'une série de défis, notamment les activités de plus de 100 groupes armés dans l'Est du pays et le conflit en cours dans d'autres régions.

Pour Jacobs et Paviotti (2017), l'insécurité dans l'Est de la RDC a des origines multiples et par conséquent, les déplacés arrivent par vagues à Bukavu. À l'heure actuelle, il existe des poches d'insécurité dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, et cela se reflète dans les lieux d'origine des déplacés interrogés. La plupart des déplacés viennent des Territoires qui sont relativement près de la ville : Kabare (principalement du centre de Kabare, mais aussi souvent de Ninja), Kalehe, et des zones relativement proches de Mwenga. En général, les personnes venant des zones à

risque dans les territoires de Fizi et Shabunda ne s'installent pas au cœur de Bukavu, mais dans sa périphérie, dans des endroits qu'elles estiment être plus ou moins sécurisés. C'est le cas des quartiers Panzi (Commune d'Ibanda), Mulambula et Cikonyi (Commune de Bagira) et Kajangu (Commune de Kadutu).

A Bukavu, notre zone d'investigation, il n'existe aucune structure formelle d'accueil des personnes déplacées, malgré ces intenses mouvements des populations observés depuis les guerres à répétition des années 1990. Il n'y existe pas non plus de camp des déplacés (IDMC & NRC 2015, Jacobs & Paviotti, 2017). Cette étude a été menée dans un contexte de relâchement de l'Etat, de désintégration des normes sociales liée à la crise économique et à l'émergence de l'individualisme.

Ainsi, dans un contexte socio-économique et sécuritaire précaire, où les déplacés internes fuient des conflits étalés sur de longues années, voire des décennies, avec de multiples va-et-vient et des milieux d'accueil variant selon la vague et la localisation des hostilités ; les personnes déplacées internes sont difficilement identifiables parce qu'elles ne vivent pas dans des camps. Devant une faiblesse de solidarité institutionnelle étatique, la solidarité africaine joue le rôle d'« amortisseur de chocs » et constitue le mécanisme premier de redistribution sociale, véritable dispositif d'adaptation aux vicissitudes de l'existence (Ndongo Dimé, 2007). A Bukavu, le défi majeur est de s'intégrer, de se trouver un logement, une protection et un emploi, malgré la désintégration des normes sociales liée à la crise économique et à l'occidentalisation de la vie en milieu urbain congolais. C'est ici que la solidarité africaine joue son plein rôle et dans le contexte sous étude, elle tient le coût, même s'il faut la prendre de manière subjective au sens de (Vidal C., 1994), qui estime que la solidarité africaine est en déliquescence et est devenue une solidarité du « donner et du recevoir ».

En effet, plus le déplacement dure longtemps, plus il est important de s'intégrer socialement dans la communauté d'accueil, non seulement parce que cela permet aux gens de reprendre leur vie en main et d'acquérir une certaine autonomie, mais aussi parce que l'intégration sociale réduit le risque de tensions entre les personnes déplacées et les membres de la communauté d'accueil (Jacobs et Paviotti, 2017).

Cet article examine les voies et moyens par lesquels les personnes déplacées se construisent des réseaux sociaux et l'importance de ces nouveaux réseaux en matière d'intégration sociale et économique. Il fait la distinction entre les réseaux formels ou institutionnels auxquels on

accède par l'administration locale, les associations et corporations professionnelles, d'une part ; et les contacts plus informels que les résidents peuvent établir avec les personnes déplacées qui viennent de déménager vers la ville, d'autre part.

Ensuite, cet article analyse les points de vue des membres des communautés d'accueil et leur motivation à apporter un soutien aux nouveaux arrivants. L'article fait valoir que pour une intégration réussie, ce n'est pas seulement la force ou qualité du réseau social existant qui compte, mais aussi la quantité ou les possibilités qu'ont les personnes déplacées d'étendre leurs réseaux.

Enfin, cette étude décrit la manière dont les personnes déplacées gèrent de nouvelles alliances tissées pour en tirer bénéfice en termes de protection, emploi et logement. Ces possibilités sont déterminées non seulement par l'attitude des personnes déplacées, mais aussi par l'ouverture des membres de la communauté d'accueil à accepter et à soutenir les nouveaux venus. Cela se fait par le biais des liens forts ou faibles dans le réseau de quelqu'un. Les PDI le font soit en s'appuyant sur des liens déjà existants (par l'intermédiaire de parents qui ont fui quelques années auparavant et qui ont obtenu une certaine stabilité), soit en établissant elles-mêmes de tels liens.

### **Méthodes de collecte de données**

Les données présentées dans cette étude ont été collectées dans la Commune urbaine de Kadutu et ses périphéries, à Bukavu, en République Démocratique du Congo (RDC). La sélection des quartiers au sein de cette Commune a été dictée par la présence massive des personnes déplacées, soit comme locataires payants ou occupants à titre gracieux, soit comme propriétaires.

La revue de la littérature portant sur les différentes formes et raisons de déplacement, ainsi que le tissage des réseaux sociaux a été conduite par la technique d'analyse documentaire. La collecte des données sur le terrain a consisté en la réalisation des interviews, des entretiens semi-structurés, des récits de vie, des focus group et de barza. Le traitement et l'analyse des données a été une combinaison de l'analyse qualitative et quantitative tandis que l'interprétation des résultats a été historico-comparative.

Les données qualitatives ont été collectées entre août et octobre 2019 et une partie dans la seconde phase, au moment de la collecte des données quantitatives entre février et avril 2020. Durant les deux phases, le consentement des répondants a été de mise.

Dans l'ensemble, trois interviews avec des experts ont été réalisées auprès des institutions étatiques, de la société civile et des organisations humanitaires directement impliquées dans la question des personnes déplacées et des réfugiés. Trois récits biographiques ou récits de vie, 20 entretiens semi-structurés ont été faits dans la première phase, tandis que 100 questionnaires ont été administrés aux personnes déplacées internes dans la deuxième phase. Pour parfaire cette deuxième phase, trois groupes de discussion ont été organisés et un barza regroupant acteurs de la société civile, autorités locales et personnes déplacées internes.

Pour avoir une base des données collectées, nous avons utilisé une tablette préprogrammée avec l'application Kobo Toolbox, un outil qui contenait des fichiers téléchargés par la coordination du projet. Ces fichiers ont été utilisés pour la sécurisation des données.

## **Revue de littérature**

La Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala, 2009), ratifiée par la RDC, le 14 juillet 2014, est le premier instrument régional au monde à imposer des obligations juridiques détaillées aux États et à leurs autorités de respecter, protéger et réaliser les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques des déplacés internes.

Et donc, sur le plan régional, la Convention susmentionnée suffit à elle-même mais ne s'applique pas dans la pratique. Le fait que la République Démocratique du Congo (RDC) soit un champ de bataille et le théâtre des déplacements forcés à grande échelle depuis les années 1990 (IDMC & NRC, 2015) a provoqué et provoque encore des déplacements massifs des populations des zones turbulentes vers les zones calmes (UNOCHA, 2010). Les guerres régionales qui ont sévi entre 1996 et 2003 et la transition subséquente vers la démocratie en 2006 n'ont pas mis fin aux troubles. Certes, la violence armée dans cette partie du pays a peu à peu diminué, mais elle reste élevée, alimentée par la mauvaise gestion des affaires publiques et la présence sur le territoire de différents groupes armés nationaux et étrangers aux motivations criminelles et politiques changeantes (IDMC & NRC, 2015), voire économique et d'occupation. Néanmoins, les bruits des bottes sont restés la principale cause de déplacement depuis plus d'un quart de siècle (Muzigwa K. J.G., 2014).

Un environnement comme celui-là ne serait pas favorable au maintien d'une communauté soudée où tout le monde parle un même langage en matière d'accueil des personnes déplacées internes, dès lors que ce sont les ménages qui doivent s'engager à jouer un rôle dévolu aux pouvoirs publics et aux organisations humanitaires. Cet état de choses crée un double défi. D'un côté, les nouveaux arrivants doivent survivre quoi qu'il en soit, et de l'autre côté les familles d'accueil doivent apporter assistance, quoi qu'il en coûte. En Afrique, l'hospitalité est un trésor, mais cela ne suffit pas du tout quand il faut tenir compte de la taille des ménages à accueillir, de la durée du séjour et du nombre de fois que cela peut se répéter. C'est là, d'ailleurs que l'on rejoint l'idée de déliquescence et du « donner et du recevoir » de la solidarité africaine (Vidal C., 1994) et de la solidarité responsable qui doit être prise ici en tant que notion comportant des devoirs réciproques entre les membres et qui donne droit par exemple à la nourriture gratuite, à un gîte, à une aide désintéressée, à une protection spontanée. En même temps, qui oblige au travail en commun, au partage des peines ou de la joie par la communauté, etc. et non celle qui se transforme en obligation pour les uns et en parasitisme familial pour les autres (Mungala A. S., 1982).

Alastair Ager & Alison Strang (2008) donnent les éléments essentiels à la perception de ce qui constitue une intégration "réussie" résumés en quatre thèmes principaux, à savoir : la réalisation et l'accès dans les secteurs de l'emploi, du logement, de l'éducation et de la santé ; les hypothèses et pratiques concernant la citoyenneté et les droits ; le processus de connexion sociale au sein et entre les groupes de la communauté ; et les barrières structurelles à cette connexion liées à la langue, la culture et l'environnement local.

La dimension socio-anthropologique analysée de mains de maîtres par François Dubet & Danilo Martuccelli (1996) clarifie les théories de la socialisation en les définissant par rapport à la tension entre l'intériorisation normative et culturelle et la distanciation critique. Ils expliquent comment les individus sont à la fois les membres d'une société et des acteurs autonomes. A ce niveau, il est possible de distinguer deux grandes familles théoriques selon qu'elles insistent sur l'une ou l'autre de ces dimensions et renvoient aux théories de l'intégration sociale et de l'intégration systémique.

Et donc, en participant activement aux activités et à la vie du groupe, l'individu s'y intègre socialement et culturellement. De ce fait, l'intégration sociale permet à l'individu de reconnaître le groupe comme sien et d'être reconnu par lui. L'individu s'intègre dans son

environnement social qui, à son tour, l'accepte en l'intégrant parmi ses membres (adhésion à une Mutuelle de Solidarité, à une église). A son tour, l'intégration culturelle fait de la personnalité un modèle, un pattern qui est l'expression d'une manière de vivre, de penser et d'être propre aux membres du groupe (par exemple une PDI qui s'inscrit à l'université). L'individu intègre les valeurs culturelles de son groupe et s'y conforme dans ses manières d'être et d'agir (principes d'adaptation, d'intégration, de cohésion) (Mungala A. S., 1982).

UNOCHA (2010) renseigne que les raisons qui ont poussé les ménages à s'installer dans une localité plutôt que dans une autre pendant leur fuite sont, dans l'ensemble, la présence et l'installation d'autres membres de la famille dans l'optique d'un regroupement familial, la proximité avec le village d'origine pour des fins de poursuite des activités jadis menées dans le village d'origine et la garantie de la sécurité des PDI. Les personnes déplacées se concentrent dans les quartiers périphériques des communes urbaines. Ce cadre périurbain de vie est largement à l'origine de la force des identités locales et de l'attachement des résidents à un lieu humanisé en profondeur (Myriam Houssay-Holzschuch, 1999), ce qui y accroît le degré de solidarité entre PDI, entre résidents et entre Résidents et PDI.

Les conditions de logement varient d'un ménage à un autre, certains hôtes hébergeant jusqu'à cinq familles en même temps. Certaines PDI occupent une chambre chez le résident ou le déplacé de longue durée, moyennant parfois le paiement d'un loyer. D'autres dorment avec leurs hôtes dans la même pièce. Le manque d'espace oblige certaines familles à loger une partie de leurs enfants chez des voisins de leurs hôtes (IDMC & NRC, 2015).

## **Résultats**

Ce qui fait de cette étude un cas atypique, c'est que les personnes déplacées dans la ville de Bukavu ne vivent pas dans des camps des déplacés ou des réfugiés mais plutôt dans des communautés hôtes. Bon nombre des PDI ont connu plus d'un déplacement dans le temps et dans l'espace et les raisons de leur mouvement migratoire sont souvent complexes et combinés. Elles ont fait deux à trois va-et-vient entre la ville et leur milieu d'origine à cause de l'insécurité essentiellement mais pas uniquement. Même en milieu urbain, les ménages des PDI sont ceux qui déménagent le plus, d'un quartier périphérique à un autre, en quête de maison ou loyer

moins chers. Chaque déplacement interne est une nouvelle histoire d'intégration, de renforcement ou d'affaiblissement des réseaux existants ou à créer.

Cette recherche a trouvé que pour leur intégration sociale, élargissement des réseaux sociaux existants et/ou glissement vers de nouveaux réseaux, les PDI sont influencées par l'un des quatre facteurs ci-après ou par une combinaison de deux ou trois d'entre eux. Il s'agit de :

- La capitalisation de la vulnérabilité ;
- La prédominance d'églises et des religieux [la foi chrétienne avec 95% de la population congolaise et musulmane avec 2.5%, selon Pew Research Center, 2019] ;
- La solidarité africaine ;
- L'histoire récente des débuts des guerres à l'Est où les résidents urbains avaient fui vers les milieux ruraux au Sud-Kivu et dans d'autres provinces et y ont été bien traités.

Dans le récit de Ntama, on peut retenir : *« de Ninja à Cindubi, les familles déplacées marchaient et se joignaient à la foule. Les familles allaient en groupes (plus ou moins 20 ménages, hommes, femmes, enfants, jeunes et vieux). A Cindubi, nous avons été accueillis par une connaissance, Mr X. A Walungu, nous nous sommes dirigés directement vers le parking de véhicules vers Bukavu (à la gare). En ce qui me concerne, nous étions répartis en deux groupes pour ne pas peser sur les familles d'accueil à Cindubi (dans le Groupement de Kaniola). Pendant le voyage, il suffisait de dire qu'on a une connaissance dans tel ou tel Village/Groupement pour que 4 à 5 autres ménages se greffent sur vous. Toutes ces 20 familles réparties en 2 groupes de déplacés se sont entassées sur l'Avenue Camp TV, chez mon grand frère Y pendant tout 1 mois ».*

Le récit de Bamu indique les auteurs de l'insécurité à la base du déplacement des populations : *« En 1998, j'ai été enrôlé de force dans les groupes armés Mai-Mai. Ceux-ci allaient de villages en villages pour enrôler de force les jeunes et même les adultes qui paraissaient forts physiquement pour les entraîner au Mouvement. C'est alors que mon père organisera mon évasion vers Bukavu, où j'ai été accueilli par la famille de mon grand frère (fils de ma marâtre), chez qui j'ai vécu pendant un an. ».*

Et à John de dire : *« C'est pendant que mon fils Z naissait que l'ex-président de la République, Joseph Kabila démolissait ma maison et spoliait ma parcelle comme celles des autres paisibles citoyens. Je me rappelle avoir passé cette nuit chez un ami (Serviteur dans la même église que moi), ma femme à la maternité de Mbobero et mes enfants, chez leur tante maternelle ».*



La prédominance des églises et des religieux est un autre canal d'intégration. Pew Research Center (2019) rapporte que la RDC a 97.5% de croyants (musulmans, 2.5% et chrétiens 95%)<sup>73</sup> et ceux-ci ont encore souvenance des affres de la guerre qui ont contraint à un moment récent de l'histoire les résidents de la ville à fuir par milliers vers les villages. Un résident a dit dans un groupe de discussion à Kadutu : « *on les accueille pro deo = pour l'amour de Dieu. En tant que chrétien, on doit être sensible aux problèmes des autres. J'ai hébergé gratuitement pendant 2 ans une famille déplacée que j'ai rencontrée sur la place publique et j'ai initié le mari-chef de ménage au petit commerce au marché de Kadutu. Un de ses clients a fini par lui donner du travail à la Société Nationale d'Electricité (SNEL)* » ; et à un autre de dire : « *je ne peux pas ne pas accorder mon hospitalité à un déplacé car on ne sait jamais. Aujourd'hui, ce sont eux mais demain les choses peuvent tourner en sens inverse. En fin octobre 1996, j'ai fui, les poches vides et sans destination précise. J'avais une dizaine de dépendants. C'est un inconnu qui m'a recueilli dans une bananeraie un soir à Mwenga. Cet homme de bonne foi m'a gardé chez lui et m'a nourri avec les miens pendant 3 semaines* ».

S'agissant de la solidarité africaine légendaire, la famille élargie, le clan, la tribu, les mutualités de ressortissants de telle ou telle Chefferie sont les voies d'entrée et d'intégration. Si au regard de la définition de Dufour-Coppolani D. (2007), l'on retient qu'un réseau social est un ensemble de personnes interconnectées qui interagissent les unes avec les autres afin de s'aider et s'appuyer, il est donc évident qu'ils favorisent le partage des connaissances, la communication entre les personnes et le développement d'une culture axée sur l'innovation et le changement. Or, cela n'est faisable qu'entre semblables, unis par la parenté, l'affinité, l'alliance, la culture, les origines, la profession ou la foi. Ce n'est qu'à ce prix que la connexion au réseau social peut apporter protection, emploi et logement pour les déplacés et services pour les résidents, même si cela n'est pas une condition suffisante. Notre recherche a trouvé qu'à ce niveau aussi, il y a des défis d'acceptation, de sentiment d'être dominé, de complexe d'infériorité des déplacés. Un déplacé a dit lors du barza : « *Même quand nous les considérons comme nos frères, cela ne les empêche pas de nous traiter comme des sous-hommes. Ils nous exploitent, ils nous payent en monnaie de singe. Ainsi, quand nous en avons l'occasion, nous*

---

<sup>73</sup>Pew Research Center est un centre de recherche américain qui fournit des statistiques et informations sociales sous forme de démographie, sondage d'opinions et analyse de contenu. Son siège se trouve à Washington DC et ses activités sont financées par Pew Charitable Trusts. Le Pew Research est connu pour ses statistiques démographiques religieuses mondiales.

*ne rendons pas service comme il le faut* ». C'est là aussi le revers de la médaille ou mieux les limites de la solidarité africaine (Vidal C., 1994).

L'histoire récente des débuts des guerres à l'Est a été plusieurs fois évoquée lors des entretiens. Aux débuts des hostilités, ce sont les résidents urbains qui avaient fui vers les milieux ruraux et y ont été bien traités et cela est resté dans la mémoire populaire. Un résident urbain a dit lors d'une discussion de groupe : « *Mokili tour à tour = Au monde, c'est du tour à tour. Qui, dans cette salle, peut prédire la fin des conflits armés ici à l'Est de la RDC ? Qui peut affirmer sans crainte que nous ne fuiront plus vers les milieux ruraux ? Moi, je ne peux pas oublier comment je suis parti poches vides avec mon épouse et mes 5 enfants et comment pendant un mois, j'avais été pris en charge par des gens qui n'avaient aucune relation avec moi. Ces gens que nous qualifions de « Honoka<sup>74</sup> » peuvent encore et encore nous accueillir chez eux* ».

Dans une région en proie à l'insécurité, une PDI d'aujourd'hui peut devenir un résident demain. En 1996, les villes se sont vidées de leurs habitants riches ou pauvres, tout le monde a fui la guerre jusque dans les villages les plus reculés de la Province, voire en dehors de celle-ci. L'histoire se répète, dit-on.

Cette vie en dents de scie des PDI et résidents aurait influencé le point de vue du résident modéré, participant au groupe de discussion, qui a parlé du positif et du négatif des PDI :

Du positif : les PDI nous rappellent le renforcement de la solidarité africaine (mutuelle de ressortissants de Kalehe, Kaziba, Mwenga, etc.) ; la valorisation de la langue locale (Mashi, Kilega, Kibembe, etc.) ; le goût du business (Kiosque, boutique, rodage ou vente à la sauvette, Kadhafi = vendeur d'essence et mazout dans des petits bidons, vente de cartes téléphones, etc.) ; la connexion à l'emploi et au logement (ceux qui sont arrivés avant sont devenus des points focaux pour les nouveaux en matière de logement, d'achats de maison ou parcelle, voire dans le petit commerce et autres jobs) ; la discrétion (même quand ces "Honoka" ont des millions, on ne peut pas le savoir d'emblée, ils ont toujours l'air pauvre). Et donc, l'intégration des déplacés n'est pas facile, surtout quand on arrive dans un état de vulnérabilité aigüe.

Du négatif : Les PDI sont à la base de la montée des prix des loyers, parcelles et maisons ; des constructions anarchiques et sur des sites impropres ; des morcellement des parcelles ; de la sorcellerie en milieu urbain ; de l'empoisonnement en milieu urbain ; de l'insécurité (ils

---

<sup>74</sup> Honoka est un péjoratif qui signifie dans la langue locale Shi qui signifie « venir ou descendre des montagnes ». Ici, allusion est faite aux villages surplombant la ville de Bukavu en particulier et à toutes les zones rurales en général.

veulent forcer la vie, ils sont devenus escrocs, voleurs, etc.), de l'abandon des familles pour une très longue durée (ils s'effacent dans les sites miniers et certains résidents ont copié ce mauvais exemple), de mariage précoce (ceci commence à avoir de l'impact sur les adolescentes en milieu urbain), de déficit de communication avec les cadres de base et la promiscuité (entassement), du phénomène "Kabanga" (allusion est faite au pouvoir magique d'une corde qui a servi à l'étranglement ou à la pendaison d'une personne), ainsi que de la prépondérance exacerbée du rôle du mari dans le ménage.

L'autre résultat est que l'intégration est progressive et de fois automatique. Elle est progressive quand elle est issue, par exemple, de la familiarisation avec certains clients aux marchés. Ntama a dit que c'est l'une de ses clientes d'huile de palme au marché de Kadutu qui l'a connecté au réseau de lavage des habits à l'ISDR-Bukavu. Elle est automatique dans le cas de bonne foi des résidents. Si on rencontre une personne de bon cœur, on peut croire que c'est facile de s'installer à Bukavu et pourtant, il y a des familles qui ont passé un mois dans une école ou une église, sans aucune assistance. Certes, les églises offrent le logement, la nourriture et la prière, mais c'est à la limite de leurs moyens.

A part le facteur économique et religieux, l'intégration dépend aussi du comportement déviant ou non de la personne ou de la famille et ceci peut conduire à une intégration sociale impossible. L'intégration sociale devient impossible quand l'une des parties prenantes adopte un comportement contraire à l'ordre établi dans la famille d'accueil ou dans la communauté en général. Les enfants turbulents, l'épouse querelleuse, l'homme souldard ne s'intégreront pas aussi facilement que quelqu'un qui participe aux travaux communautaires, qui salue les gens sur son passage, qui aborde les résidents et qui leur parle avec courtoisie. C'est aussi facile pour quelqu'un qui détient une certaine technicité (menuiserie, maçonnerie, électricité) et qui donne un coup de main au quartier ou à l'église. Quelqu'un qui balaye le sentier là où il habite, qui dit bonjour/ bonsoir aux voisins de gauche et de droite se verra vite aimé et intégré par rapport à quelqu'un qui s'enferme chez lui ou qui développe un complexe d'infériorité.

Enfin, les zones minières à haut risque de conditions de travail dans la région ont procuré une ascension sociale indéniable aux PDI qui savent prendre des risques par rapport aux résidents urbains qui ont peur pour leur vie. Les PDI estiment qu'elles n'ont rien à perdre et vont dans les mines artisanales à leurs risques et périls. Celles qui s'en sortent, reviennent pour acheter des maisons au grand étonnement des résidents. D'autres sont rentrés plus vulnérables

qu'avant. Ainsi, les PDI qui ont connu une mobilité sociale ascendante ou descendante n'ont pas manqué de changer le regard des résidents vis-à-vis d'elles, soit positivement, soit négativement.

L'autre facteur évoqué est l'âge et le sexe. Il a été plus facile aux jeunes qu'aux personnes âgées de s'intégrer. Les jeunes parlent plus aisément de leurs problèmes (capitalisation de leur vulnérabilité) que les personnes âgées. A des rencontres occasionnelles, les jeunes et les femmes ont expliqué leurs situations (insécurité, massacres, viols, sorcellerie) et parfois ces rencontres occasionnelles ont abouti à des relations sociales solides et durables, entraînant des visites à domicile, de l'assistance matérielle et financière, de la connexion à l'emploi, etc. La compassion, les conseils, la prière ont aussi une place de choix parmi les formes d'assistance déclarées par les déplacés.

En matière d'intégration, il est de fois que les résidents font le 1<sup>er</sup> pas aussi. Cela arrive quand les résidents partagent la même foi ou mieux la même église avec les déplacés. Cela se manifeste souvent quand les résidents ont besoin de main d'œuvre.

Analysant en second lieu, les points de vue des résidents par rapport aux personnes déplacées et les motivations qui poussent les résidents à apporter assistance aux personnes déplacées ; les résultats de cette étude montrent que les résidents développent des idées préconçues qui assignent arbitrairement aux PDI des rôles déterminés et bornés par le fait qu'elles viennent des milieux ruraux. Ces stigmatisations, rejets de l'autre font d'une part que les rapports sociaux entre PDI et résidents soient brouillés (accusations d'être à la base de l'insécurité, de l'insalubrité, des conflits parcellaires, etc.).

En effet, l'intégration sociale prévaut dans un groupe si des liens d'attraction unissent ses membres (Peter M. Blau, 1960), ce qui n'exclut pas le fait que ces liens peuvent se maintenir (même église, même travail, voisinage) ou se rompre (déménagement, changement d'activité, mobilité sociale). Dans ce sens, cette recherche a permis de ressortir une typologie d'intégration sociale. Elle est soit impossible (épouse querelleuse, mari escroc, conflits parcellaires), soit spontanée ou directe (une famille de pasteur accueillie par sa communauté ou membres de son église) ; soit lente ou progressive (la familiarisation avec les clients aux marchés et avec d'autres vendeurs), soit permanente ou durable (cas de ceux qui ont trouvé l'emploi et le logement), ou encore de courte durée selon le cas (certains déplacés ont déclaré qu'ils préfèrent rentrer et

mourir de violences dans leurs milieux d'origines que de voir leur enfants mourir de faim en ville).

Lors d'une discussion de groupe homogène des PDI, il est ressorti : « *il nous est rare, voire impossible de faire 30 jours à Bukavu, quel que soit le rang social ou le degré de vulnérabilité sans trouver des gens qui s'intéressent à nous. Les chrétiens, les manœuvres lourds, les vendeurs, les délinquants, etc. finissent toujours par retrouver leurs semblables parmi les déplacés venus avant ou parmi les résidents de longue durée* ». C'est à chacun le choix de se confirmer et de s'intégrer ou de se désolidariser des autres ou de s'isoler.

Il est ressorti de cette étude comme dans celle de Peter M. Blau (1960) que les personnes intéressées à devenir membres intégrés d'un groupe sont sous pression pour impressionner les autres membres qu'elles deviendraient des associés attrayants, mais la concurrence pour la popularité qui en résulte donne lieu à des tactiques défensives qui bloquent l'intégration sociale. Dans le groupe de discussion homogène des résidents, il a été dit : « *Quand les déplacés nous arrivent, ils cherchent à s'auto-intégrer ne sachant pas que la vie urbaine a ses exigences. Ceux qui ont eu la bénédiction de puiser quelques grammes d'or ou quelques kilogrammes de Coltan ou Cassitérite dans les puits des mines artisanales cherchent à nous faire voir qu'ils sont plus citadins que nous et ça nous ne tolérons pas* ». Une étude similaire menée au Nord-Kivu par Mbusa Kizito & Mambo Masinda (2002) révèle le fait que les personnes interrogées ont indiqué que la présence prolongée des PDI dans les communautés d'accueil est source de conflits à la suite des pressions que leur présence provoquait sur les prix des produits de première nécessité. Ce premier cas illustre une intégration impossible.

Cependant, un membre qui fournit des services de valeur aux autres les oblige à renoncer à leurs tendances défensives et à manifester leur attirance pour lui. Dans le groupe de discussion des résidents, à Kadutu, il a été dit : « *Les vrais déplacés, ce sont des familles qui viennent en masse ou en famille autonome. Ce sont des gens qui sont contraints au déplacement par les catastrophes, les attaques des groupes armés, les viols et violences perpétrés par des inciviques. Les déplacés sont courtois, intègrent les communautés ecclésiales vivantes (CEV), se font identifier auprès des cadres de base, des Pasteurs et des responsables des Shirika. Par compassion, les églises et cadres de base nous sensibilisent et nous les assistons en vêtements, argent, logement, et nous les introduisons au marché d'emploi. Généralement, ils sont prêts à faire n'importe quoi pourvu qu'ils aient de quoi nourrir leurs familles. Ils constituent une main d'œuvre bon marché* ». Mais alors, le processus dans lequel ces services sont échangés contre

leur respect et leur déférence donne lieu à une différenciation sociale (Peter M. Blau, 1960). C'est le cas de cette main d'œuvre bon marché qui soulève la question de dominé-dominant. Ce second cas est une illustration d'une intégration directe ou spontanée.

L'emploi à temps plein est quasi inexistant au sein des ménages des personnes déplacées et quand il existe, c'est juste un job pour manœuvre lourd non qualifié. Revendeurs ambulants, casseurs de pierres, employés dans les maisons-nganda-restaurants, aide-maçons, porte-faix, vendeurs sur étalage dans la rue et dans les marchés pirates. Un déplacé déclare : « *A Ninja, j'étais enseignant. Ici, je ne sais rien faire. Je cherche même un job d'aide-maçon. Je circule de chantier en chantier, mais la chance ne m'a pas encore souri* ». Ceci est un cas d'intégration progressive ou lente.

Abordant enfin, la gestion des alliances nouvellement tissées pour en tirer profit, cette étude a identifié 4 modes de gestion pour maintenir ou élargir des réseaux existants. Il s'agit de la/du :

- Participation physique, morale et matérielle aux événements (naissance, mariage, deuil) ;
- Conseil en cas de problème en famille ou de conflits de justice ;
- Maintien de contacts pour de nouvelles opportunités et élargissement du réseau (petit commerce, mutuelle de solidarité et likelemba, travail domestique) ;
- Visites à domicile (courtoisie, maladie).

Le facteur commun de maintien, d'éjection dans un réseau social ou le glissement vers un réseau fort/faible dépend de la vulnérabilité en général, mais la conduite morale et la mobilité sociale que peut connaître une PDI a une influence significative selon qu'elle détient des moyens financiers ou qu'il a eu une connexion à un bon réseau social. C'est le cas des PDI qui laissent leurs familles à Bukavu et vont dans les sites miniers artisanaux. Certains reviennent plus stables financièrement et achètent des maisons.

Les trois récits sélectionnés parmi tant d'autres, montrent plus ou moins les ressemblances et les dissemblances entre les déplacés et les parcours de leurs déplacements. Ils résument en quelque sorte la vie des PDI, les défis qui les entourent et les stratégies de survie qu'elles développent pour tenir en ville contre vents et marées et avoir un pied dans leurs milieux de provenance car ne sachant pas ce que sera leur lendemain.

### **Récit 1 :**

*Je suis Bamu, né à Kalonge- Kalehe, en 1983. Je suis vendeur de cartes de crédit/ Unités de téléphone. Je suis marié et père de 2 enfants. Je suis issu d'une famille polygame de 3 épouses*

*desquelles ma mère est la 2<sup>ème</sup>. Ma mère a eu 9 naissances, mais 6 sont en vie. Il s'agit d'une seule fille et 5 garçons. Papa nous avait d'ailleurs abandonnés pour s'attacher à sa 3<sup>ème</sup> femme. Cet état de choses a eu un impact négatif et significatif sur mon enfance mais ça m'a permis aussi de développer des stratégies de survie dès mon jeune âge.*

*J'ai étudié jusqu'en 5<sup>ème</sup> primaire seulement parce qu'en 1996, les guerres ont commencé et conséquemment, les déplacements et les cachettes dans les forêts. En 1998, j'ai été enrôlé de force dans les groupes armés Maï-Maï. Ceux-ci allaient de villages en villages pour enrôler de force les jeunes et les adultes qui paraissaient forts physiquement pour les entraîner au Mouvement. C'est alors que mon père organisera mon évasion vers Bukavu.*

*A Bukavu, j'ai été accueilli par la famille de mon grand frère (fils de ma marâtre), chez qui j'ai vécu pendant un an. Je suis rentré à Kalonge mais cela n'a pas fait long feu parce que la situation s'était encore détériorée. Donc, entre 1999 et 2004, je suis rentré vivre à Bukavu chez mon grand frère. Pendant que l'accalmie revenait à Kalonge, en 2004, un autre grand frère a connu un accident. Il a été admis aux soins à l'Hôpital Provincial Général de Référence de Bukavu. La famille avait décidé que je fasse le garde-malade. Pendant les premiers mois d'hospitalisation, on pouvait recevoir de la visite et de l'assistance, mais au fur et en mesure que les jours passaient, le nombre de visites se réduisait et l'assistance s'effritait. Il nous arrivait de faire deux semaines sans recevoir de visites des membres de famille puis des mois. On a survécu grâce à l'apostolat de l'Eglise catholique. Certaines ordonnances médicales et la nourriture étaient prises en charge par l'équipe d'apostolat.*

*Entre 1999 et 2001, je n'avais aucune activité quelconque. C'est à partir de 2002 que j'ai commencé à accompagner un de mes grands frères à Ninja pour faire le commerce de la braise et des planches entre Ninja et Bukavu.*

*En 2005, on m'a joint l'épouse de mon grand frère accidenté pour qu'elle vienne m'appuyer aussi comme garde malade. J'ai demandé de rentrer à Kalonge mais ce grand frère malade a refusé, argumentant que ma belle-sœur n'allait pas avoir la même capacité d'intégration que moi car beaucoup de membres du staff médical m'utilisaient déjà pour leurs petites courses et nous assistaient de temps en temps. Même ces gens de l'apostolat catholique étaient déjà habitués à moi. Je suis resté donc avec la femme de mon grand frère mais en réalité j'en avais marre.*

*La même année (2005), la guerre de Mutebutsi est tombée sur la ville de Bukavu, ce qui a interrompu même l'assistance de l'apostolat de l'Eglise catholique. Nous avons connu un problème sérieux de nourriture.*

*Au bout du compte, j'ai appris en vadrouillant dans la ville qu'il y avait un groupe de jeunes gens désœuvrés dans le quartier Nkafu, à Bugabo qui ramassaient des moellons drainés par les éboulements de terre en période pluvieuse. Un jour, j'ai pris le courage de rencontrer ce groupe et immédiatement ils m'ont coopté me disant qu'il n'y a pas de formalités à remplir mais que chacun utilisait ses biceps pour stocker ses moellons et que des camions pouvaient passer pour acheter. C'était un travail difficile et mon premier lot et l'unique a été vendu à 10\$. C'était un travail de six jours. J'ai acheté une tondeuse d'occasion avec les 10\$ et je suis devenu coiffeur à l'Hôpital Provincial Général de Référence. Je pouvais coiffer les cheveux des malades, des garde-malades, et de certains membres du staff médical. Avec ce travail de coiffeur, on pouvait manger, avoir quelques médicaments et j'ai pu quand même faire quelques petites économies.*

*Un jour, j'ai demandé au médecin chef du service de chirurgie (salle 6) si je pouvais vendre du sucré à l'entrée du pavillon. Cela m'a été accordé mais comme je n'avais pas assez de moyens, j'ai commencé par une demi-caisse de sucré (12 bouteilles). Les gens n'ont pas traîné à s'habituer à moi et la clientèle s'est accrue. Quelques temps après, je pouvais vendre jusqu'à 3 caisses de sucrés et 50 sandwiches par jour. L'affaire a tellement bien marché que je suis arrivé, sans difficulté, à donner une partie du capital à ma belle-sœur, soit l'équivalent de deux caisses de sucrés pour qu'elle commence aussi à vendre de la farine de manioc au sein de l'hôpital. Ce médecin a marqué ma vie. Sans lui demander, je me suis informé autrement pour savoir dans quelle église il priait pour que j'y aille aussi. Aujourd'hui, nous prions dans la même église.*

*A la fin de l'année 2007, soit trois ans et sept mois de maladie après, le grand frère est décédé. On a quitté l'hôpital mais je ne pouvais plus étudier parce que j'avais déjà dépassé l'âge scolaire. Je suis reparti voir le médecin chef de service du pavillon 6 (chirurgie) pour lui demander si je pouvais continuer avec mon petit commerce à l'HPGRB. Cette fois-ci il m'a demandé d'aller voir l'administrateur de l'hôpital. Celui-ci n'a pas fait d'objection et m'a accordé un espace. Cet administrateur m'a conseillé d'ajouter à mon business la vente des unités et m'a rassuré de la clientèle à condition que j'aie des factures en bonnes et dues formes. Ainsi je pouvais donner des unités à crédits et déposer la facture à l'administration de l'hôpital à la fin du mois. Pendant cette période j'ai acheté et construit une parcelle vers la Brasserie et c'est là que je vis jusqu'aujourd'hui. C'est pendant la même période que je me suis marié.*



*Mon épouse est originaire du Territoire de Walungu mais moi, je suis de Kalonge en Territoire de Kalehe. J'avais eu le courage de l'aborder sur la route un jour. Elle revenait de la faculté. Malgré mon faible niveau d'études, elle a accepté de m'épouser. Je l'avais rencontré en ville par hasard et je me suis intéressé à elle. On a eu un premier bref entretien de quelques 5 minutes et la fille a curieusement donné son numéro de téléphone, mais avec dédain. Les contacts ont continué jusqu'à aboutir au mariage.*

*En 2017, on a changé de médecin directeur et c'est le nouveau qui m'a fait déguerpir. J'ai usé de toutes mes relations au sein de l'hôpital, mais cela a été vain parce que l'instruction émanait de la haute hiérarchie de l'Eglise catholique. Il fallait que cet espace soit confié à la communauté des laïques engagées catholiques pour la même activité en vue de leur autofinancement. Maintenant je vends les unités à l'entrée de l'HPGRB mais en dehors de la concession. Les choses ne sont plus faciles comme avant mais je ne sais plus rentrer à Kalonge. Hormis la prise en charge partielle des soins médicaux de mon grand frère, le petit capital que j'avais donné à son épouse, la parcelle que j'ai acquise et la maison que j'ai construite, le mariage et toutes les dépenses y afférentes que j'ai pris en charge, ce business m'a permis de faire étudier mon jeune frère dans l'une des universités les plus chères de Bukavu, à savoir l'Université Catholique de Bukavu.*

*Concernant l'acquisition de ma parcelle, le facilitateur était un originaire de Kalonge comme moi (on s'est familiarisé au sein de la mutualité des Barongeronge= originaires de Kalonge) mais qui vivait à Bukavu plusieurs années avant moi. Il m'avait recommandé d'acquérir tous les documents nécessaires et j'ai tout fait pour les avoir).*

## **Récit 2 :**

*Je suis John, né à Mbobero, en 1987. Kasigwa signifie abandonné/orphelin dès la naissance. Je suis orphelin de père et de mère dès le bas âge. De 3 enfants de ma mère, je suis le seul survivant, rescapé de la mort infantile dans ma famille, les 2 autres étant décédés à bas âge (mon grand frère et ma demi-petite sœur). Mon grand frère, Sadi est mort à 3 ans de naissance et ma demi-sœur à 4 mois.*

*Mon père est décédé quand ma mère était enceinte de moi. Il était de nationalité burundaise, réfugié en RDC et de religion musulmane. Il s'appelait J. Quant à ma mère, elle était congolaise de religion catholique. Elle est décédée à l'accouchement de ma petite sœur qu'elle venait d'avoir avec un autre homme, cette fois-ci congolais. Elle vivait de l'agriculture. J'ai passé mon enfance chez ma tante maternelle, grande-sœur à ma mère, jusqu'à 6 ans. A 7 ans,*

mon oncle maternel m'a ramené chez mon grand-père maternel pour y vivre. De la 1<sup>ère</sup> année primaire à la 5<sup>e</sup> année, ma scolarisation était prise en charge par un prêtre barnabite. A cette époque, les réfugiés rwandais venaient d'entrer en masse en RDC et les orphelins rwandais ont commencé à recevoir de l'assistance humanitaire. Ce prêtre m'a joint à cette catégorie de personnes sur demande d'un autre membre de famille de ma mère qui travaillait à la Paroisse de Mbobero où ce prêtre était Curé. Non seulement je pouvais recevoir les frais scolaires, mais aussi, de l'assistance en vivres de la part de la CARITAS (poissons, haricots, huile végétale, farine de maïs, etc.). Grâce à ces avantages, ma tante maternelle me gardait très bien. A la rupture de l'assistance de CARITAS aux orphelins et à la mutation du curé barnabite dans un autre pays, mes conditions de vie ont chuté.

J'ai commencé à vendre de la canne à sucre sur la route et dans les carrières de pierres à Mbobero. Un jour, on m'a volé tout mon argent issu de la vente de la canne à sucre au marché Beach Muhanzi. Je me suis exercé à casser les pierres dans la carrière Hongo I à Mbobero. J'avais 100 FC (+/- 0.2USD) de rémunération par bidon de 20 litres rempli de graviers (+/- 25 Kgs). Au début, je ne pouvais pas aller au-delà d'un bidon et ma rémunération ne pouvait acheter qu'un morceau de 60 à 65 cm de canne à sucre.

Je me suis rappelé de ce que mon enseignant de 2<sup>ème</sup> primaire me disait « quand on est orphelin, il faut travailler 3 fois plus que les autres pour les égaler car eux ont leur père, leur mère et eux-mêmes ». Avec ça, j'ai appris à travailler comme un robot. Je suis allé jusqu'à 1 ½ bidon par jour, puis 3 bidons, puis 1 fut. Avec ça, je pouvais avoir 1000FC/jour, soit 2USD. Il fallait voir mes mains à cette époque-là pour se rendre compte de mon degré de souffrance. Je n'avais pas d'autre choix, mais à 15 ans, je devais répondre déjà à certains de mes besoins.

Une autre pensée de mon grand-père maternel m'est aussi revenue en tête. Il me disait souvent : « mon enfant, les études, c'est la vie, même si je suis incapable de te faire étudier ». Une fois, je fus le premier à arriver dans la carrière et un chauffeur de camion benne qui venait chercher du gravier était aussi surpris de constater que c'est un tout jeune garçon qui arrive le premier. Il était vraiment émerveillé. En répondant à ses multiples questions de curiosité sur ma personne, je lui avais relaté toute ma vie. Cet homme m'a remis 500FC (équivalent de 1 USD) et m'a demandé d'aller acheter du savon. Il m'a recommandé d'être toujours propre et il m'a donné un job. Mon job était de l'attendre chaque jour sur la route pour le guider dans le choix de la bonne qualité de graviers. Pour cela, il me payait 1\$/course. Il lui arrivait de faire 3 à 4 courses quelques fois, mais souvent c'était 2 courses. Pendant, le temps libre, je n'hésitais pas de casser les pierres et de me dépoussiérer à son approche. Ce chauffeur m'a fait connaître auprès de ses collègues et il y en a qui me donnait jusqu'à 2 ou 3\$ par course.

*Je suis devenu un vrai commissionnaire. J'ai commencé à faire le likelemba (un crédit rotatif sous forme d'AVEC = Association Villageoise d'Épargne et de Crédit). Je suis arrivé au niveau d'avoir un capital d'une benne de graviers (+/-5m<sup>3</sup>), puis 2 et 3. La benne s'achetait entre 80 et 100\$ selon la qualité. J'ai arrêté d'être casseur de pierres. Je me suis limité au travail de vendeur et commissionnaire. J'avais déjà mon capital.*

*J'ai épousé ma femme et actuellement je suis père de 7 enfants. Là, il n'était plus question de rester dans la maison de mon oncle à Mbobero. Il fallait que j'aie mon habitation.*

*Avec mes maigres moyens, je me suis remis au travail dans les carrières de Hongo à Mbobero et avec le « likelemba », j'ai pu acheter une parcelle et y construire une maison. Ça faisait 3 ans, avant que l'ex-président de la RDC, Joseph Kabila ne vienne spolier cette acquisition.*

*Ma femme a été une grâce pour moi. C'est grâce à elle que j'ai connu Jésus-Christ. C'est elle qui m'a amené à la conversion. La prière m'a beaucoup aidé dans la vie. Je suis chrétien converti et je sers le Seigneur dans l'Eglise 34<sup>ème</sup> CADAF (Communauté des Assemblées de Dieu en Afrique), Bagira, sous-paroisse/ extension de Mbobero.*

*Pour bien évoluer dans ma vie, j'ai un secret. C'est celui de me mettre toujours à l'épreuve, d'affronter les circonstances difficiles. Ma première fille Sophie est née quand je vivais encore chez mes grands-parents, dans la maison de mon oncle. Sans moyen, j'avais décidé de quitter la maison de mon oncle à Mbobero pour prendre en location une maison à Bagira, à 3\$/mois. C'est là que sont nés mon 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> enfant. A la 4<sup>ème</sup> naissance, je suis allé doter ma femme et à la 5<sup>ème</sup>, j'ai célébré mon mariage à l'état civil. A la 3<sup>ème</sup> naissance, quelqu'un m'a demandé de quitter là où j'étais locataire pour lui garder son chantier dans lequel il venait d'ériger une petite maison. C'était un boss qui venait acheter du gravier dans la carrière de Mbobero. La 4<sup>ème</sup> et la 5<sup>ème</sup> naissance ont eu lieu quand j'ai quitté la maison de chantier pour rentrer à Mbobero, dans ma concession. Je venais d'avoir un domicile fixe. Cette construction avait ému mon oncle. Il est infirmier et c'est lui qui m'avait laissé sa maison à Mbobero. Pour exprimer sa joie, il m'a remis 200\$. Je ne me suis pas amusé avec cette somme d'argent. J'ai plutôt ajouté quelque chose pour acheter une parcelle à Brasserie (chez un originaire de Mbobero, vendeur de moellons et de graviers). A ce jour, ce terrain est nu mais je suis certain que Dieu pourvoira en me donnant les moyens nécessaires pour le construire.*

*C'est à la 6<sup>ème</sup> naissance, pendant que mon fils Z naissait que l'ex-président de la République, Joseph Kabila démolissait ma maison et spoliait ma parcelle comme celles des autres paisibles citoyens. Je me rappelle avoir passé cette nuit chez un ami (Serviteur dans la même église que moi), ma femme à la maternité de Mbobero et mes enfants, chez leur tante maternelle.*

*Actuellement je suis locataire, mais ça va finir un jour. J'ai la foi. Je paye 13\$/mois. Je continue avec ma vie de commissionnaire et de vendeur de moellons et graviers, en dehors de la concession spoliée par Kabila. J'ai appris à m'adapter à toutes les circonstances. Moi, comme tous les habitants de Mbobero attendons qu'un jour la justice soit rendue, même après l'actuel régime.*

### **Récit 3 :**

*Je suis Ntama, déplacée venue de la chefferie de Ninja, territoire de Kabare depuis 2003. Mon mari était polygame. Il est décédé en 2005. J'étais sa seconde épouse. Nous avons quitté Ninja à cause des guerres à répétition et à cause de la présence des groupes armés. Nous sommes arrivés difficilement parce qu'il nous a fallu passer des nuits dans la forêt de Ninja vers CNKi (Comité National du Kivu), puis vers Mushwere et Cindubi avant de rejoindre le centre du Groupement de Kaniola en Territoire de Walungu. C'est seulement à partir de Walungu-Centre que nous pouvions avoir un véhicule de transport en commun pour nous diriger vers Bukavu.*

*A Cindubi, nous avons été accueillis par une connaissance, Mr X. A Walungu, nous nous sommes dirigés directement vers le parking de véhicules vers Bukavu.*

*Comme provisions, nous avions de la farine de manioc et quelques kilos de haricots pour chaque ménage parce que le déplacement massif a eu lieu en période de récolte. Les familles allaient en groupes (plus ou moins 20 ménages, hommes, femmes, enfants, jeunes et vieux). En ce qui me concerne, nous étions répartis en deux groupes pour ne pas peser sur les familles d'accueil à Cindubi (dans le Groupement de Kaniola) et Bukavu. Pendant le voyage, il suffisait de dire qu'on a une connaissance dans tel ou tel Village/Groupement pour que 4 à 5 autres ménages se greffent sur vous.*

*Toutes ces 20 familles reparties en 2 groupes de déplacés se sont entassées sur Avenue Camp TV, chez mon grand frère Y pendant tout 1 mois.*

*Pour avoir cette maison comme propriétaire, mon mari avait vendu sa ferme de BITALE, dans le Territoire de Kalehe. Nous avons eu l'information qu'il y avait cette maison à vendre par le truchement d'un voisin au Camp TV. C'était un homme de bon cœur qui s'intéressait à notre vie de déplacés.*

*J'ai encore des champs à NINJA. A un certain moment, j'ai eu l'idée de les vendre mais une voisine ici à Bukavu m'a conseillé de les céder en gardiennage à une Eglise locale (CEBCA= Communauté des Eglises Baptistes au Centre de l'Afrique). C'est depuis 12 ans que l'église*

*exploite ce champ. Il n'y a vraiment pas de convention formelle, mais l'église l'exploitera jusque quand elle voudra. Ainsi, l'Eglise a une grande partie qu'elle exploite et en guise de paiement, les membres de cette Eglise cultivent pour moi l'autre partie. J'envoie seulement des semences.*

*Comme activité principale, je passe porte à porte au Campus de l'ISDR-Bukavu et alentours (homes des étudiants de l'UCB) pour offrir le service de lavage des habits, puisage de l'eau et autres courses de shopping au marché. Ici, on travaillait à trois, mais une a abandonné. Elle a été prise comme employée-maison chez une ancienne étudiante de l'ISDR-Bukavu. Nous organisons notre « likelemba= ristourne » de 500 FC=0.25\$ par jour, car nous ne réalisons qu'un revenu journalier de plus ou moins 3000 FC=1.5\$ par jour.*

*A mon arrivée à Karhale en 2003, j'avais rencontré des femmes originaires de Bunyakiri (des déplacées aussi mais qui sont venues avant moi). Je me suis approchée d'elles et elles m'ont initié au petit commerce de l'huile de palme au marché Beach Muhanzi. Ce contact a été facilité par un monsieur de la mutuelle des Balinjalinja = ressortissants de Ninja.*

*Pendant que je vendais de l'huile de palme au marché Beach Muhanzi, certaines femmes de Bukavu sont devenues mes clientes et revenaient régulièrement s'approvisionner chez moi. Une d'entre elles a entendu comment je me plaignais des difficultés que j'avais à vendre l'huile de palme qui ne me rapportait presque rien. Celle-ci m'informera qu'il existe quelque part à Bugabo une association qui s'occupait des femmes déplacées. Elle m'a orientée chez la responsable et j'ai été accueillie et formée en coupe et couture, en teinture de pagnes (Bihousa) mais cela aussi n'a pas fait long feu parce que la coordinatrice de l'organisation était décédée. C'est alors qu'encore parmi les clientes de cette association, j'ai rencontré une étudiante qui m'a parlé de ce service de lessive des habits au Campus de l'ISDR Bukavu. Auparavant, ce travail était intéressant parce qu'en dehors du paiement en argent, des étudiants et des étudiantes nous donnaient aussi des vivres et des habits usagers. Actuellement ce n'est plus le cas, on dirait que les étudiants aussi sont devenus pauvres. J'offre ce service de lessive depuis 2005, à la mort de mon mari. Un soutien moral et spirituel me vient de l'église. Je suis chrétienne protestante de la 40<sup>e</sup> CECA (Communauté des Eglises Chrétiennes en Afrique).*

Si l'on convient de retenir avec Mungala A.S. (2012) que l'intégration sociale et l'élargissement d'un réseau passe par une participation marquée et remarquable aux activités et à la vie de la communauté, il devient clair que cela demande un effort. Rencontrer les gens, aller vers eux ou vers leurs intérêts, s'introduire et engager une conversation avec eux, se rendre utile à la communauté d'accueil ou à un résident, intégrer une église ou un groupe social, s'inscrire dans une mutualité ou une association d'épargne et de crédit, participer aux travaux

communautaires, identifier un réseau professionnel. Bref, développer des stratégies à mettre en exergue pour se faire accepter demande du tact et un pré-requis de vie en communauté. Attirer l'attention des gens en parlant de sa vulnérabilité, à cœur ouvert, est une arme puissante pour s'intégrer à Bukavu, et les PDI ont capitalisé cet état de choses que nous appelons la « capitalisation de la vulnérabilité ».

Cette étude a, ensuite, montré que les premiers canaux par lesquels les personnes déplacées arrivent à élargir ou à se connecter aux réseaux tant formels qu'informels sont essentiellement la famille au sens nucléaire et au sens large, le voisinage, les mutualités, les églises, l'alliance, le réseau professionnel et la bonne foi des résidents. Les chefs d'avenues et chefs de quartiers sont pour la plupart des cas contactés pendant le processus d'acquisition de parcelles ou de maisons. En cas de conflit, ceux qui ont acquis des parcelles, des maisons ou ceux qui ont signé des contrats de bail par l'entremise des chefs locaux ou cadres de base sont plus en sécurité foncière contrairement à ceux qui l'ont fait à l'insu de ces derniers, quoique cela implique souvent des frais illégaux.

S'agissant de l'orientation que l'on prend quand on arrive dans un milieu d'accueil, le choix du village ou quartier d'accueil, selon le cas, est majoritairement guidé par la proximité avec le village d'origine ou la présence d'autres membres de la famille (UNOCHA, 2010) et des ménages de la même zone géographique de provenance. Dans cette logique, on trouve une forte concentration des déplacés en provenance de Ninja, Kalonge, Bunyakiri, Hombo dans la commune de Bagira, tandis que ceux qui proviennent de Shabunda, de la Plaine de la Ruzizi à Panzi. Le cas de la présence d'autres membres de famille est illustré par Ntama qui est allée chez son frère avec une vingtaine d'autres ménages.

## **Analyse et Conclusion**

Vingt-cinq ans après le Sommet Mondial de Copenhague sur le développement social, les trois piliers que sont l'intégration sociale, l'élimination de la pauvreté et le plein emploi constituent toujours des défis majeurs à relever. Cela est d'autant plus valable pour les pays en développement regorgeant le plus grand nombre de déplacés que les personnes déplacées eux-mêmes. De ce fait, l'intégration sociale s'avère essentielle pour garantir une société stable, harmonieuse et pacifique. Il ne s'agit pas d'une tentative d'uniformité mais bien de « créer une société pour tous » (Adhi Sankar, 2010). Les mécanismes d'intégration locale des déplacés

internes dans les communautés d'accueil restent largement méconnus malgré le potentiel qu'ils présentent pour améliorer la résilience des déplacés et des communautés d'accueil.

Cette étude a montré que dans le contexte congolais de relâchement de l'Etat et d'inattention des humanitaires, les personnes déplacées se construisent eux-mêmes des réseaux sociaux, sans accompagnement. Or, logiquement ces nouveaux réseaux (organiques et institutionnels) devraient être capitalisés pour qu'effectivement ils puissent jouer un rôle essentiel en matière d'intégration sociale et économique. Cet article a fait valoir que pour une intégration réussie, ce n'est pas seulement la force ou qualité du réseau social existant qui compte, mais aussi la quantité ou les possibilités qu'ont les personnes déplacées d'étendre leurs réseaux.

Et donc, le processus d'intégration locale devrait bénéficier d'un soutien adéquat de la part des acteurs nationaux et internationaux surtout quand c'est cela l'option choisie par les personnes déplacées (Oxfam International 2017).

Les dispositions de la Convention de Kampala traitent en premier lieu de la question de la protection contre le déplacement, ensuite de la protection et l'assistance au cours du déplacement et finalement sur la recherche des solutions durables pour les PDI. La Convention fait mention des Principes directeurs relatifs au déplacement interne dans son préambule, et les reproduit en partant du principe que c'est l'État qui a la responsabilité première d'apporter protection ou assistance aux personnes déplacées se trouvant sur son territoire ou sous sa juridiction (Arenas-Peralta, Laura, 2017).

C'est dans cette logique qu'au mois de mai 2020, le Vatican a présenté des orientations pastorales pour les déplacés internes. Le Pape François a parlé des « contraintes à fuir comme Jésus-Christ ». Il a souligné le « drame souvent invisible » et a donné des orientations visant à ce que les personnes déplacées soient reconnues et soutenues, promues et, éventuellement, réintégrées, afin de jouer un rôle actif et constructif dans leur pays même si de puissantes causes les ont forcées à fuir leur domicile et à trouver refuge autre part.

Dans les lignes qui précèdent, nous avons décrit la manière dont les personnes déplacées gèrent des nouvelles alliances tissées pour en tirer bénéfice en termes de protection, emploi et logement. Ces possibilités sont déterminées non seulement par l'attitude des personnes déplacées, mais aussi par l'ouverture des membres de la communauté d'accueil à accepter et à soutenir les nouveaux venus. Dans le contexte de cette étude, cela se fait par le biais des liens forts ou faibles du réseau de quelqu'un. Les PDI le font soit en s'appuyant sur des liens déjà

existants (par l'intermédiaire de parents qui ont fui quelques années auparavant et qui ont obtenu une certaine stabilité), soit en établissant elles-mêmes de tels liens.

Et donc, en attendant la stratégie nationale toujours en chantier, pour des solutions durables, les recommandations formulées par cette recherche devraient être prises en compte afin d'améliorer maintenant et à long terme les conditions de vie des PDI en renforçant les mécanismes d'intégration locale.

De ce fait, il faudrait élaborer un plan national et des stratégies de développement qui tiennent compte des besoins réelles des PDI en termes de répercussions sociales des crises politiques, économiques et environnementales. Il faudra prendre conscience que le développement social, sous ses aspects divers, nécessite un engagement véritable et une approche systémique visant à mettre un terme aux écarts ville-campagne, centré sur un développement équilibré des zones urbaines et rurales. Cette politique national devrait accorder une importance aux effets néfastes de la présence des personnes déplacées internes (délabrement des infrastructures, l'instabilité socio-économique, l'augmentation du taux de criminalité dans les communautés) et répondre aux besoins de soutien et d'assistance des communautés d'accueil plutôt qu'à ceux des seules personnes déplacées.

Le Gouvernement et les organisations non gouvernementales devraient s'atteler à relever les défis immédiats des personnes déplacées et des communautés d'accueil (Badeson, A. et al., 2020) ; améliorer la gouvernance des mesures d'intégration sociale tant au niveau local et national qu'international ; appuyer l'intégration socio-économique des personnes déplacées ou en déplacement par des interventions étatiques et humanitaires ; recenser les enfants en âge scolaire des familles déplacées et les rescolariser dans le milieu d'accueil. En impulsant l'éducation, le pouvoir public crée des capacités humaines, capable d'élargir l'infrastructure, d'accroître l'économie, de bâtir des institutions, de décentraliser le processus de prise de décisions et de valoriser les communautés de base.

L'autre stratégie serait d'associer la coordination de la société civile en période d'alerte sur le déplacement des populations et de prendre en compte les qualifications et expériences professionnelles des personnes déplacées en vue de capitaliser et de canaliser ces savoirs et aptitudes.

Enfin, le pouvoir public et la société civile (essentiellement les églises) devraient permettre aux primo-arrivants d'apprendre la langue et d'acquérir des connaissances élémentaires sur le



fonctionnement de la société urbaine afin qu'ils puissent mener leur vie de façon autonome et qu'ils puissent pleinement participer à la vie économique, sociale et culturelle du pays ; et comme le suggère Luiza Veronis & Suzanne Huot (2017), mettre en place une approche communautaire cohérente pour encourager l'intégration sociale et culturelle des personnes déplacées puisque ces communautés vivent une transformation sociale et démographique majeure qui n'est pas encore bien comprise et dont les conséquences potentielles sont encore incertaines.

Certes, les rouages et parcours individuels et collectifs d'intégration ont été abordés dans cette analyse. Les contraintes socioculturelles, linguistiques et professionnelles l'ont été également. Deux thèmes restent exploitables. Il s'agit, d'une part, de la manière dont le déplacement, souvent prolongé, affecte psychologiquement les individus et les groupes ; et l'établissement, d'autre part, des indicateurs objectifs de l'intégration sociale ou non des PDI en ville, ce qui donnerait du contenu à l'intégration sociale.

## **Bibliographie**

1. ADHI SANKAR 2010. 5 octobre 2010. L'intégration sociale, l'élimination de la pauvreté et le plein emploi sont toujours des défis majeurs 15 ans après Copenhague, 3<sup>ème</sup> Commission.
2. ALASTAIR AGER & ALISON STRAND (2008). Understanding Integration: A Conceptual Framework. *Journal of Refugee Studies* Vol. 21, No. 2. Oxford University Press. Doi:10.1093/jrs/fen016.
3. ALICE CORBET 2017. Droit des conflits armés. Réfugiés et personnes déplacées Dictionnaire. Document en ligne téléchargé le 21-août-2020 à 19 :01 : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02284792/document>.
4. ARENAS-PERALTA, LAURA (2017). La protection internationale des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. *International Law: Revista Colombiana de Derecho Internacional*, (31) ,9-57. ISSN: 1692-8156. Disponible en: <https://www.redalyc.org/articulo.oa?id=824/82453486001>.
5. BADESON, ASONDOLO NICKSON AND CHATHARAL, ZAPHANIA, The Impact of Internally Displaced Persons (IDP) on Host Communities of Adamawa State, Nigeria (March 5, 2020). Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=3549360>.

6. BLAU M. PETER. A Theory of Social Integration. American Journal of Sociology. Vol. 65, No. 6 (May, 1960), pp. 545- 556. The University of Chicago Press.
7. BRISSETTE, I., COHEN, S., & SEEMAN, T. E. (2000). Measuring social integration and social networks. In S. Cohen, L. G. Underwood, & B. H. Gottlieb (Eds.), Social support measurement and intervention: A guide for health and social scientists (p. 53–85). Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/med:psych/9780195126709.003.0003>.
8. CAROLIEN JACOBS & ANTEA PAVIOTTI 2017. Note d'orientation N°4. L'intégration sociale des personnes déplacées dans les zones urbaines. Van Vollenhoven Institute for Law, Governance and Society (VVI) et Groupe Jérémie.
9. CAROLIEN JACOBS, MILABYO KYAMUSUGULWA, MURHEGA MASHANDA, JOACHIM RUHAMYA, INNOCENT ASSUMANI & STANISLAS LUBALA (2017). Quête de justice pour les déplacés internes à Bukavu, in Cahiers du CERPRU, Numéro spécial, 25<sup>ème</sup> Année, N° 24, Avril 2017.
10. DANIELLE DUFOUR-COPPOLANI 2007. Les réseaux formels (et informels) d'une organisation, l'ADBS, perspective et enjeux de la communication. Mémoire. Institut de la Communication et des Nouvelles Technologies. Université de Poitiers : Québec.
11. EMMANUEL DIALMA LE SEUIL | « Le Genre humain » 2002/2 N° 38-39 | pages 131 à 144 ISSN 0293-0277 ISBN 9782020558068 Article disponible en ligne à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-le-genre-humain-2002-2-page-131.htm>.
12. FRANÇOIS DUBET & DANILO MARTUCCELLI. Théories de la socialisation et définitions sociologiques de l'école. Sciences Po University Press on behalf of the Association Revue Française de Sociologie, Oct. - Déc. 1996, Vol. 37, No. 4, pp. 511-535.
13. INTERNATIONAL ALERT, CLIMATE INTERACTIVE, NORWEGIAN REFUGEE COUNCIL, INTERNAL DISPLACEMENT MONITORING CENTER. 2015. Des familles déchirées. Les effets des déplacements répétés sur la dynamique familiale dans l'Est de la RDC. Série de dossiers thématique sur la RDC. Genève. Novembre 2015.
14. LUISA VERONIS & SUZANNE HUOT 2017. Les espaces de rencontres : Expériences d'intégration sociale et culturelle des nouveaux arrivants francophones dans les communautés. Policy Research Division, University of Ottawa.
15. MBUSA KIZITO & MAMBO MASINDA (2005). Les déplacés internes et la consolidation de la paix : le cas de la République Démocratique du Congo. University of British Columbia, Liu Institute for Global Issues.

16. MUNGALA A. S. L'éducation traditionnelle en Afrique et ses valeurs fondamentales. Ethiopiennes N°29. Revue socialiste de culture négro-africaine. Février 1982.
17. MUZIGWA KASHEMA JUSTIN GRATIEN 2014. Bruits des bottes fréquents à l'Est de la RDC. Conflits en Afrique Centrale. Ed. CEBADAC : Bruxelles.
18. MYRIAM HOUSSAY-HOLZSCHUCH, « Sociabilité, solidarité : culture, identité et vie urbaine dans les quartiers noirs du Cap (Afrique du Sud) », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Dossiers, document 95, mis en ligne le 05 mai 1999, consulté le 28 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/4894> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeo.4894>.
19. NDONGO DIME, M. Remise en cause, reconfiguration ou recomposition ? Des solidarités familiales à l'épreuve de la précarité à Dakar. *Sociologie et sociétés*, 39 (2), 2007, 151–171. <https://doi.org/10.7202/019088ar>.
20. OXFAM INTERNATIONAL 2017. « NOUS SOMMES ICI POUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE » : Perspectives d'intégration locale pour les déplacés internes du Nord-Kivu, en RDC. Document d'information d'OXFAM. Publié par Oxfam GB pour Oxfam International en mars 2017. ISBN 978-0-85598-961-3 Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK.
21. RICHARD E. ADAMS, RICHARD T. SERPE (2000). Social Integration, Fear of Crime, and Life Satisfaction. <https://doi.org/10.2307/1389550>.
22. THOMAS G. WEISS & David A. KORN 2006. Internal Displacement: Conceptualization and its consequences. The Global Institutions Series. Routledge. 1<sup>st</sup> ed. ISBN-13 : 978-0415770804.
23. UNOCHA 2010. Profilage des personnes déplacées internes vivant dans les familles d'accueil dans le Territoire de Lubero. Rapport final.
24. VIDAL C., La "solidarité africaine" : un mythe à revisiter, *Cahiers d'Études Africaines*, EHESS, 34(136), 1994, 687-691.
25. WELCH, M.R., TITTLE, C.R., YONKOSKI, J. et al. Social Integration, Self-control, and Conformity. *J Quant Criminol* 24, 73–92 (2008). <https://doi.org/10.1007/s10940-007-9039-x>.